



Conseil Municipal de décembre 2013

Vœu pour la suspension de l'application de la réforme des rythmes scolaires

Intervention de Mehdy Belabbas, pour le groupe des élu-e-s EELV

Monsieur le Maire, cher-e-s collègues,

A la lecture du vœu présenté par nos collègues de droite et du centre, j'ai l'impression que ces derniers n'ont absolument pas suivi le dossier de la réforme des rythmes scolaires. Ainsi l'article 1 du vœu réclame l'instauration d'une réelle concertation locale avec mobilisation de tous les intéressés et notamment des enseignants et des parents d'élèves. Figurez-vous, chers collègues, que la ville a déjà mis en œuvre cette concertation et qu'elle a inclus le personnel communal que vous avez manifestement oublié d'associer à votre demande et qui sont pourtant fortement concernés par cette démarche. A l'inverse, on peut reprocher à Xavier Darcos et Luc Châtel, ministres de l'Education nationale de Nicolas Sarkozy, d'avoir en leur temps un peu trop consulté le lobby de

l'industrie du tourisme lors de la mise en place de la semaine de 4 jours en 2008 !

En tant qu'élue-e-s EELV, nous tenons à rappeler l'intérêt de cette réforme. En effet depuis la mise en place de la semaine de quatre jours en 2008, les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus faible des 34 pays de l'OCDE : 144 jours contre 187 jours en moyenne. Ils subissent de ce fait des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. La semaine de quatre jours crée chez l'enfant une désynchronisation des rythmes biologiques. La pause du mercredi est donc jugée très sévèrement par les chronobiologistes qui estiment qu'il faut effectivement revenir à une semaine de quatre jours plus une demi-journée car cette extrême concentration du temps est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires. La réforme des rythmes scolaires doit conduire à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

A Ivry, en choisissant de reporter la mise en place des nouveaux rythmes à 2014, nous nous sommes épargnés une rentrée 2013 chaotique comme cela a pu être le cas dans certaines grandes villes de France. Cette année supplémentaire a en effet permis d'organiser une large concertation, celle là même que le groupe de

la droite et du centre réclame à contretemps et à laquelle ils ont pris soin de ne pas participer semble-t-il. Les résultats de la consultation sur la réforme auprès des parents, des enseignants et du personnel communal sont significatifs : à chaque fois le taux de réponse a dépassé les 55% (il atteint les 65% pour le personnel communal) ce qui témoigne d'une grande implication des populations concernées. Pour autant, cette concertation n'a peut-être pas répondu à toutes les interrogations et un deuxième temps est-il peut-être nécessaire pour accorder tous les partenaires.

Cependant, nous espérons, au vu des préférences exprimées dans la synthèse de cette consultation, que le choix de la demi-journée supplémentaire se fera *in fine* réellement en faveur de l'intérêt de l'enfant. Les résultats de la consultation montrent en effet qu'une large majorité des parents d'élèves se prononce en faveur de la demi-journée supplémentaire le mercredi matin en maternelle, alors que le corps enseignant penche en faveur du samedi matin et que le personnel communal apparaît comme divisé sur cette question. Concernant l'application de la réforme dans les classes élémentaires, les opinions sont davantage antagonistes. D'après le dossier de consultation des conseils d'écoles sur le sujet, le samedi matin semble présenter plus d'intérêt tant d'un point de vue chrono-biologique qu'éducatif. Mais après le suffrage massif des parents d'élèves en faveur du mercredi matin, qui peut-être entendu de manière tout à fait légitime (je pense notamment aux parents séparés qui cherchent à disposer

d'un weekend plein et entier avec leurs enfants) quelles sont nos marges de manœuvre ? Nous devons trouver une solution acceptable par tous. Quelque soit la demi-journée retenue, mercredi ou samedi matin, ce choix devra être expliqué.

Nous rejoignons le vœu des élus de droite et du centre sur un point cependant : la nécessaire pérennisation des fonds accordés par l'Etat aux communes pour faire face à ces nouvelles charges. Le surcoût de cette réforme ne peut être porté par les communes via une augmentation de la fiscalité ni par les parents via un financement des nouvelles activités périscolaires. Il en va de la qualité des activités proposées lors des temps périscolaires. Notre groupe aimerait d'ailleurs obtenir davantage d'informations sur le futur contenu des fameux temps périscolaires.

Considérant que la semaine de 4 jours a fait suffisamment de dégâts depuis 2008 et que la refondation de l'école passe par de nouveaux rythmes et considérant que le cadre d'enseignement de nos enfants mérite mieux qu'un débat politique, notre groupe votera contre ce vœu.

Je vous remercie